

MESURES CORRECTIVES AUX OBLIGATIONS DU CAHIER DES CHARGES PFI - POMME A CIDRESR: Sans Remise
AR: Avec Remise

	Ecarts majeurs (concernent toute l'exploitation)	Ecarts mineurs (à la parcelle)	Remarques:
GENERALITES:			
⇒ Non adhérent d'un service technique agréé par le CTPC	SR		mise en conformité obligatoire
⇒ non participation aux formations PFI	SR		mise en conformité obligatoire
PLANTATIONS NOUVELLES:			
⇒ pas de débouchés identifiés des fruits		AR	jusqu'à identification du débouché
⇒ absence d'analyses chimique et interprétation		AR	
⇒ origine et qualité du matériel végétal non satisfaisant		AR	sous réserve avis technicien
⇒ absence de haies, brise-vent,...		AR	sous réserve avis technicien
FERTILITE DU SOL:			
⇒ analyses:chimique(5 ans) ou feuilles/rameaux (1an) non réalisées		AR	
⇒ pas d'enregistrement des apports de fertilisants	SR	SR	
⇒ irrigation: non enregistrée (+ arrêt après le 1er sept !)	AR	AR	
ENTRETIEN DU SOL:			
⇒ desherbage total ou supérieur à 40% de la surface	SR	SR	
⇒ absence de désherbage en jeune verger (moins de 5 ans)		SR	
⇒ pas d'enregistrement	SR	SR	
CONDUITE ET ENTRETIEN GENERAL:			
⇒ pas d'entretien "physique" des arbres(chancres, gui...)		AR	délai de 3 ans
⇒ pas d'assainissement (mouillères, phytophthora...)		AR	délai de 3 ans
ECLAIRCISSEMENT CHIMIQUE:			
⇒ pas d'enregistrement		SR	
TRAITEMENTS:			
⇒ pas d'enregistrements des traitements		SR	
⇒ pas de gestion des stocks de produits		SR	
⇒ écarts par rapport aux stocks supérieurs à 15%		SR	
⇒ dépassement de dose		SR	
⇒ non adhésion à un réseau de collecte d'informations		SR	
⇒ les raisons d'1 intervention non mentionnées		AR	
⇒ utilisation de produits commerciaux non présents dans liste		SR	sauf justificatif du technicien
⇒ utilisation de produits commerciaux non homologués		SR	
⇒ non respect de la fréquence des matières actives:		AR	sous réserve avis technicien
STOCKAGE/ MISE EN ŒUVRE:			
⇒ non respect de la législation		SR	
⇒ personnel de mise en œuvre non formé		AR	
⇒ pas d'autocontrôle régulier et réglages- matériel traitement		SR	
⇒ pas d'enregistrements - mise à jour fiches contrôles		SR	
⇒ pas de remise des fonds de cuves sur verger		SR	
RECOLTE:			
⇒ pas de traçabilité des lots		SR	
⇒ fruits non récoltés dans période de maturité		SR	
⇒ fruits impropres à la fabrication		SR	
STOCKAGE ET LIVRAISON DES POMMES:			
⇒ non respect du délai de 5 jours		AR	
⇒ pas d'aire de stockage définie et réservée		SR	
⇒ livraison dans contenants non propres		SR	